

Mondes du Tourisme

5 | 2012 Actions politiques territorialisées et tourisme

Introduction au dossier

Actions politiques territorialisées et tourisme

Christophe Guibert



Édition électronique

URL: http://journals.openedition.org/tourisme/406

DOI: 10.4000/tourisme.406

ISSN: 2492-7503

Éditeur

Éditions touristiques européennes

Édition imprimée

Date de publication : 1 juin 2012

Pagination: 8-12 ISSN: 2109-5671

Référence électronique

Christophe Guibert, « Introduction au dossier », *Mondes du Tourisme* [En ligne], 5 | 2012, mis en ligne le 30 septembre 2015, consulté le 22 septembre 2020. URL : http://journals.openedition.org/tourisme/406; DOI: https://doi.org/10.4000/tourisme.406



Mondes du tourisme est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

INTRODUCTION AU DOSSIER

Actions politiques territorialisées et tourisme

CHRISTOPHE GUIBERT

[christophe.guibert@univ-angers.fr]

Sociologue, maître de conférences à l'université d'Angers, UFR ITBS Chercheur à ESO Angers (UMR CNRS 6590)

es politiques publiques menées à l'échelle des collectivités locales (communes, structures intercommunales, départements, régions) dans le domaine "du tourisme"(1) au sens large constituent un objet scientifique encore insuffisamment étudié. Les stratégies politiques en termes d'identification territoriale, de communication ou encore d'exigences du développement local⁽²⁾ (Cousin, 2007) sont bien identifiées. Toutefois, leurs interactions avec les propriétés sociodémographiques des habitants (résidents à l'année, mais aussi résidents secondaires) et des touristes, avec le secteur associatif et les "qualités" (Stock, 2004) des lieux où peuvent être mobilisées des "ressources territoriales" (Gumuchian et Pecqueur, 2004, p. 4) – les paysages, les structures spatiales, etc. - sont plus rarement appréhendées et interprétées de manière combinée. C'est donc bien dans une perspective structurale que doivent être analysées les actions

politiques touristiques territorialisées. Si "le" tourisme est envisagé tel "un système" visant à "la recréation(3) par le déplacement et l'habiter temporaire de lieux autres" (Équipe Mit, 2011), l'étude des politiques publiques des collectivités locales peut également s'envisager à l'aune du concept de "champ" (Bourdieu, 1981, 2000) entendu comme microcosme social, comme configuration de relations objectives où l'enjeu est la définition légitime du développement touristique localisé. Aussi, orienter des choix stratégiques implique, pour une administration (municipalité, établissement public de coopération intercommunale, conseil général, conseil régional), de prendre notamment en compte les forces en présence (population locale, touristes, associations, commerçants, groupes d'intérêts, etc.), la position du territoire⁽⁴⁾ dans l'offre touristique régionale mais aussi les configurations historiques - à travers, par exemple, la réactivation

de "territorialités anciennes" (Leyval-Granger, 1999) – puis géographiques des lieux.

Dans ce cadre, plus que la notion de politique publique, au sein de laquelle les choix sont pilotés par le haut, l'utilisation d'"action publique" permet davantage d'appréhender la construction de l'ordre politique tel un processus qui se "repose sur une *multitude d'actions et d'ajustements* partiels" (Commaille, 2000). Peu de recherches en sciences sociales se sont positionnées dans cette perspective théorique au sujet des politiques touristiques des collectivités locales(5). Ainsi – le tourisme n'y échappe pas –, si "'faire du territoire' devient un souci, un principe et un objectif majeur pour tout dirigeant politique" (Bouisset, Degrémont et Puyo, 2010), quels sont, en France ou ailleurs, les fondements et les finalités de la mise sur "agenda politique" (Padioleau, 1982) des actions politiques localisées ? Plus précisément, en quoi la sociologie des habitants et "l'état spatial" (Violier, 2008) d'un lieu déterminent-ils des singularités dans les choix des élus locaux en matière de tourisme? Quels sont les "freins sociaux", les rapports de force et les modalités d'acceptation par les habitants d'une orientation politique visant à définir ou à affiner une offre touristique locale? Quels sont aussi les groupes d'intérêts, les associations, etc. susceptibles de collaborer, explicitement ou non, à l'élaboration d'une telle politique ? Dans les domaines de la culture, des sports et des loisirs, de l'élaboration d'infrastructures touristiques ou encore, plus largement, de l'aménagement du territoire - sans que ce bref panorama soit exclusif –, avec quels paramètres les gouvernements locaux doivent-ils combiner et réguler pour faire aboutir leurs projets?

"PENSER PAR CAS" LE FAIT TOURISTIQUE LOCALISÉ

Précédant le "désengagement progressif de l'État" (Cousin et Réau, 2009) à partir des années 1980 en matière de politique touristique – à tout le moins financièrement –, les collectivités locales se sont emparées de cette "compétence" depuis plusieurs décennies. Comment raisonnet-on à partir de la description de configurations spatiales ou historiques singulières, et dans quelle mesure peut-on proposer des pistes de généralisation du fait touristique à partir d'elles ?

La description, l'explication ou encore l'interprétation d'une action publique émanant d'une collectivité locale dans le domaine touristique doivent pouvoir résulter de "l'exploration et [de] l'approfondissement d'une singularité accessible à l'observation" dans le but non pas d'y circonscrire l'analyse, mais pour "en extraire une argumentation de portée plus générale, dont les conclusions seront réutilisables" (Passeron et Revel, 2005). Partant de cette posture épistémologique, et plus qu'un exemple isolé établi à partir de ses propriétés intrinsèques, expliquer un cas singulier implique nécessairement de prendre en compte les contextes historique, social, géographique, économique, etc. - dont l'agencement particulier fait la singularité du cas⁽⁷⁾.

Pour ne pas être circonscrit au seul recueil de faits et à leur description, l'interprétation en sciences sociales suppose de ne pas se focaliser uniquement "sur l'ici et le maintenant" (Soulet, 2011). Dans cette logique, l'étude d'objets touristiques singuliers et différenciés, dont les portées analytiques dépassent les simples analyses circonstancielles, permet d'en dégager des analyses davantage globales et permanentes.

DES ACTIONS POLITIQUES TERRITORIALISÉES ET DIFFÉRENCIÉES

Les objectifs de ce dossier de *Mondes du tourisme*, au regard de la problématique, s'ancrent dans une perspective volontairement, sinon nécessairement, pluridisciplinaire (sociologie, géographie, science politique, ethnologie, histoire). Ils

consistent à alimenter l'idée selon laquelle penser l'action politique localisée, à l'aune d'un objet tel que le tourisme, ne peut faire l'économie d'une prise en compte analytique des structures spatiales, puis des usages sociaux au sein desquels elle se manifeste. Dans une logique de valorisation touristique, les stratégies des élus politiques locaux participent de la construction du territoire. Pour autant, le processus de territorialisation et de valorisation des "particularismes locaux" (Callède, 2002) ne peut être exclusivement réduit aux stratégies politiques. Élément caractéristique et construit d'un territoire spécifique dans une optique de développement et de production d'externalité, les ressources territoriales privilégiées renvoient à des intentionalités politiques, en même temps qu'au substrat idéologique du territoire. Elles se définissent à partir de composantes matérielles comme le patrimoine - entendu comme "construit socio-politique" (Linossier, Russeil, Verhage et Zepf, 2004) –, le paysage, etc. et/ou à partir de composantes idéelles comme l'authenticité, la profondeur historique, les traditions, etc. "Produire du territoire", c'est donc élaborer des projets adaptés, aux yeux des élus locaux, à des réalités locales.

TROIS CONTRIBUTIONS, TROIS CAS RICHES EN MATÉRIAUX EMPIRIQUES, constituent ce dossier et permettent d'affiner la thématique de l'étude des champs politiques localisés aux fins de développement touristique.

Dans le premier article, intitulé "Ici, là ou ailleurs? Les enjeux liés

à la localisation d'un grand équipement, l'Espace de restitution de la grotte Chauvet", Sylvain Cachat, Mélanie Duval et Christophe Gauchon analysent les enjeux localisés de la mise en tourisme d'un équipement "innovant" "en vue d'alimenter des processus de différenciation spatiale". L'espace de restitution de la grotte Chauvet-Pontd'Arc (ERGC), qui suivit la découverte de la grotte éponyme en 1994 dans le département de l'Ardèche, est un bon exemple des enjeux et des profits politiques escomptés aux divers échelons territoriaux (de la commune de Vallon-Pont-d'Arc au conseil régional de Rhône-Alpes) quant à l'emplacement géographique de cet équipement à vocation touristique, "dans une région touristique organisée jusque là autour de pratiques ludiques de pleine nature". Les antagonismes analysés répondent à des constantes (Monroy et Fournier, 1997), à savoir : un contexte d'origine concurrentiel; un stimulus déclencheur ; les réactions des administrations des collectivités territoriales; puis la fin du processus conflictuel, qui aboutit à un compromis ou à la "victoire" d'un des acteurs engagés. Interrogeant le lien au territoire tel un "dispositif mémoriel intentionnel" (Choay, 2009), le projet d'ERGC ne peut faire l'économie, comme le montrent les auteurs, d'une prise en compte des intérêts de développement économique d'identification territoriale. Aussi, les ambitions d'"excellence territoriale" et de "réorientation progressive des pratiques touris-

tiques" à l'aune du processus de localisation de l'ERGC illustrent bien les luttes des différentes collectivités territoriales pour la définition légitime du développement local dans le Sud-Ardèche.

Si le thème du handicap et, plus globalement, de l'accessibilité des sites – touristiques ou non – est une orientation nationale affirmée depuis la loi de février 2005, David Amiaud montre bien, dans son article intitulé "La politique publique tourisme et handicap: du lieu au territoire", que l'implication des instances politiques locales à l'égard de cette question a aussi des effets structurants. Les procédures de labellisation impulsées par l'État depuis 2001, avec le label "Tourisme & Handicap" et récemment avec le label "Destination pour tous", renforcent en ce sens les logiques d'identification territoriale. Toutefois, comme l'annonce l'auteur, "adapter des infrastructures ou des territoires touristiques demande aux acteurs du tourisme et aux décideurs publics de réfléchir en commun à la manière d'appréhender les handicaps". L'analyse comparatiste entre Saint-Gilles-Croix-de-Vie, Bordeaux et La Rochelle permet de justifier le fait que les aménagements doivent être élaborés non pas comme "de simples adaptations" par les collectivités locales, les instances territoriales chargées du tourisme ou les sites touristiques eux-mêmes, mais "à partir du paradigme de la conception pour tous".

Enfin, Mathilde Sempé, dans l'article "Tourisme et politique du livre

et de la lecture en Bretagne : enjeux politiques d'une construction identitaire régionale", précise comment les manifestations culturelles organisées autour du livre contribuent à asseoir des stratégies régionales "de réification d'une histoire et d'un territoire spécifiques". La sociogenèse de la politique culturelle régionale se définit ainsi classiquement, selon l'auteur, comme un objet de luttes entre les différentes collectivités territoriales où les intérêts touristiques, identificatoires et économiques forment les principaux enjeux. Au-delà de l'investissement du conseil régional de Bretagne qui alimente "un enlacement des fonctions patrimoniales et territoriales dans la formation du lien spatial" (Di Méo, 1994), des communes (Saint-Malo, Dinan, Bécherel) mobilisent différentiellement le livre et la lecture, selon des modalités et des usages plus ou moins socialement légitimes dans "l'espace des goûts" (Bourdieu, 1984), aux fins d'identification territoriale. Ainsi, "les acteurs du champ politique local, les acteurs du monde de l'édition, du champ littéraire mais également médiatique participent conjointement de l'attraction touristique" des territoires investis dans ces politiques culturelles où les représentations sont éminemment symboliques.

* *

En définitive, ces différents articles mettent en évidence l'idée selon laquelle l'étude des actions publiques dans le domaine du tourisme (mais il en est de même dans le sport, l'art, le patrimoine, etc.) doit s'envisager à partir de l'ensemble des acteurs en présence, des processus historiques constitutifs des orientations politiques passées, des qualités spatiales des lieux, etc. Au-delà de leur spécificité respective et dans une logique comparative, les études de cas exposées dans ce dossier permettent d'identifier des ressemblances et des dissemblances. Les trois terrains mobilisés renversent, en conséquence, "l'aporie de l'inexemplarité" (Macé, 2007) au profit de conclusions de portée plus générale.

Notes

(I) "Le" tourisme se caractérise par l'élasticité du terme. Les sciences sociales ambitionnant l'étude du tourisme, ou plutôt des tourismes, impliquent par conséquent, eu égard à la diversité des terrains, une large focale analytique. Aux fins de limitation des effets normatifs et de catégorisations, il convient d'avoir sans cesse à l'esprit l'hétérogénéité et le caractère composite "du" tourisme, que ce soit à l'aune de la variété des périodes historiques, des territoires et des lieux, des configurations et usages sociaux, des valeurs et finalités, des modalités de régulations politiques, etc.

(2) Saskia Cousin insiste en effet sur le fait que "l'argument du développement local par le tourisme" est largement inhérent aux recherches en sciences sociales au sujet du tourisme: "Envisagées et décrites en termes exclusivement commerciaux, les politiques touristiques locales ont pour caractéristique d'articuler la rhétorique du 'développement local' avec des politiques urbaines et patrimoniales. [...] Le tourisme ne génère pas nécessairement les retombées économiques

escomptées, et la mise en avant de l'argument économique peut être un moyen politique d'atteindre d'autres objectifs" (Cousin, 2007).

(3) La typologie de pratiques renvoyant à la recréation des individus est constituée du "repos", du "jeu", de la "découverte" et de la "sociabilité" (Équipe Mit, 2011; Violier, 2011).

(4) Le territoire est ici entendu comme "une appropriation à la fois économique, idéologique et politique (sociale donc) de l'espace" (Di Méo, 1996) et suppose en conséquence une indifférence scalaire.

(5) On peut néanmoins citer, en exemple, les travaux de : Saskia Cousin, Les Miroirs du tourisme. Ethnographie de la Touraine du Sud, Descartes & Cie, 2011; Emmanuelle MARCELPOIL et Françoise GERBAUX, "Gouvernance des stations de montagne en France : les spécificités du partenariat public-privé", Revue de géographie alpine, n° 94, 2006, pp. 9-19; Christophe Guibert, L'Univers du surf et stratégies politiques en Aquitaine, L'Harmattan, 2006; Vincent VLÈS, Politiques publiques d'aménagement touristique. Objectifs, méthodes, effets, Presses universitaires de Bordeaux, 2006 ; Nadine HASCHAR-NOÉ, "Sport et 'identité locale' : l'exemple de deux projets d'aménagements sportifs et touristiques intercommunaux", dans Patrick BOUCHET et Claude SOBRY (dir.), Management et marketing du sport : du local au global, Presses universitaires du Septentrion, 2005, pp. 199-215.

(6) Le concept d'agenda politique correspond à l'ensemble des "problèmes perçus comme appelant un débat public, voire l'intervention des autorités publiques légitimes" (Padioleau, 1982).

(7) Cette posture méthodologique et théorique a ainsi permis l'étude des usages politiques municipaux d'une activité sportive telle que le surf en Aquitaine (Guibert, 2006). L'enjeu pour les maires et leurs équipes municipales, plus que le soutien à la pratique du surf elle-même, réside dans le développement de la commune à des fins de développement médiatique, économique, touristique, social et parfois sportif qui correspond le plus souvent à une logique de "marketing territorial" (Le Bart, 1999) tel un produit d'appel. Chaque municipalité (Biarritz, Anglet, Lacanau, Hossegor, Seignosse, Bidart, etc.) s'approprie et mobilise des catégories issues du surf associatif, du surf professionnel, de l'économie du surf, de son histoire réelle ou inventée, des discours sur le surf et les surfeurs, etc. Les choix politiques municipaux sont en conséquence définis à partir de combinaisons et d'assemblages de représentations et de réalités (malléables et disponibles en fonction du contexte local) qui permettent de justifier des actions et d'en retirer par exemple des profits sur le plan du développement local, de l'identification au sens de "lieu rayonnant" (Sibertin-Blanc, 2003) ou encore de la reconnaissance politique. Auquel cas, malgré une homogénéité apparente, les choix des municipalités des communes du littoral aquitain ont, à la suite d'un travail d'appropriation localisée, peu de chances d'être semblables.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Christine Bouisset, Isabelle Degrémont et Jean-Yves Puyo,

"Patrimoine et construction de territoires par l'image : l'exemple du pays d'Albret (France) et de ses paysages (XIX°- XXI° siècles)", Estudios Geográficos, vol. LXXI, n° 269, 2010, pp. 449-473.

Pierre Bourdieu, "La représentation politique, éléments pour une théorie du champ politique", *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 36-37, 1981, pp. 3-24.

Pierre Bourdieu, Questions de sociologie, Seuil, 1984.

Pierre Bourdieu, *Propos sur le champ politique*, Presses universitaires de Lyon, 2000.

Roger Brubaker, "Au-delà de l'identité",

Actes de la recherche en sciences sociales, n° 139 ("L'exception américaine"), 2001, pp. 66-85.

Jean-Paul CALLÈDE, "Quelques logiques de développement sportif en Aquitaine", dans Dominique CHARRIER et Christophe DURAND, Le Financement du sport par les collectivités locales. Des ambitions politiques aux choix budgétaires, tome II, Voiron, PUS, 2002, pp. 206-211.

Françoise CHOAY, Le Patrimoine en questions, anthologie pour un combat, Seuil, 2009.

Jacques Commaille, "L'ordre juridique comme désordre politique", *Pouvoirs*, n° 94, 2000, pp. 75-86.

Saskia Cousin, "L'argument du 'développement local' par le tourisme" (dans l'article de Bertrand Réau et Franck Poupeau, "L'enchantement du monde touristique"), Actes de la recherche en sciences sociales, n° 170, 2007, pp. 7-13.

Saskia Cousin et Bertrand RÉAU, Sociologie du tourisme, La Découverte, 2009.

Guy Di Méo, "Patrimoine et territoire, une parenté conceptuelle", *Espaces et sociétés*, n° 78, 1994, pp. 15-34.

Guy Di Méo (dir.), Les Territoires du quotidien, L'Harmattan, 1996.

Équipe Mit, Tourisme 3. La Révolution durable, Belin, 2011.

Christophe Guibert, L'Univers du surf et stratégies politiques en Aquitaine, L'Harmattan, 2006.

Hervé GUMUCHIAN et Bernard PECQUEUR, "La notion de ressource territoriale", *Montagnes méditerranéennes*, n° 20, 2004.

Christian Le Bart, "Les politiques d'image : entre marketing territorial et identité locale", dans Richard Balme, Alain Faure et Albert Mabileau, Les Nouvelles Politiques locales, Presses de Sciences-Po, 1999, pp. 415-429.

Anne Leyval-Granger, "La communication locale : entre service public et promotion politique", *Communication et langages*, n° 120, 1999, pp. 41-54.

Rachel LINOSSIER, Sarah RUSSEIL, Roelof VERHAGE et Marcus ZEPF,

"Effacer, conserver, transformer, valoriser. Le renouvellement urbain face à la patrimonialisation", *Annales de la recherche urbaine*, n° 97, 2004, pp. 23-26.

Marielle MACÉ, "Penser par cas': pratiques de l'exemple et narration dans L'Idiot de la famille", *Recherches & Travaux*, n° 71, 2007, pp. 79-91.

Michel Monroy et **Anne Fournier**, *Figures du conflit, une analyse* systémique des situations conflictuelles, Puf, 1997.

Jean-Gustave PADIOLEAU, L'État au concret, Puf, 1982.

Jean-Claude Passeron et **Jacques Revel** (dir.), *Penser par cas*, EHESS, 2005.

Mariette SIBERTIN-BLANC, "L'inscription d'une politique publique sur les territoires métropolitains : les lieux culturels et la structuration des agglomérations", dans Marie GRAVARI-BARBAS et Philippe VIOLIER (dir.), Lieux de culture, culture des lieux, Presses universitaires de Rennes, 2003, pp. 103-112.

Marc-Henry Soulet, "Interpréter, avez-vous dit!", Sociologies, avril 2011 [en ligne]. À partir de [http://sociologies.revues.org/3471].

Mathis STOCK (coord.), Le Tourisme. Acteurs, lieux et enjeux, Belin, 2004.

Philippe VIOLIER, Tourisme et développement local, Belin, 2008.

Philippe VIOLIER, "Les lieux du monde", EspacesTemps.net, août 2011 [en ligne]. À partir de

[http://espacestemps.net/document8948.html].